

Accueil | Votre Candidat | Revue de Presse | Photos | Videos | Liens

XAVIER PERICAT
CANTONALES ARGENTEUIL OUEST
DIMANCHES 20 & 27 MARS 2011



ENSEMBLE POUR ARGENTEUIL, RETROUVONS CONFIANCE EN NOTRE VILLE

Accueil du site > Actualités

La commission permanente du Conseil général s'engage dans le Renouvellement Urbain d'Argenteuil.

Modifié le 13 septembre 2011



La commission permanente du Conseil général s'engage pour le Renouvellement Urbain d'Argenteuil.

Rapporteur des deux délibérations lors de la Commission permanente qui s'est tenue le 12 septembre dernier, Xavier PERICAT, Conseiller général d'Argenteuil-Ouest souhaite souligner après 3 années d'une gestion socialiste irresponsable. C'est ainsi que la commission permanente, et évidemment mes 2 collègues conseillers généraux d'Argenteuil, Georges MOTHON et Philippe METEZEAU, ont délibéré pour la poursuite des opérations ANRU jusqu'en 2014 afin de **permettre à la ville d'échelonner ses participations mais également d'y inclure de nouveaux équipements à hauteur de 2 936 939 €**. Concrètement cette délibération se traduit par une participation du département de 16 316 329 € sur 5 ans en faveur du Renouvellement Urbain dont 1 631 633 € serviront à financer les projets présentés par la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons. L'avenant proposé au contrat départemental permettra notamment de réaliser les équipements sportifs et de réhabiliter les établissements scolaires suivants dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) :

- 1- Réhabilitation du Centre aquatique pour un montant subventionné de 1 597 761 €
 - 2- Création de terrains de sport au Val d'Argent Nord pour un montant subventionné de 500 000 €
 - 3- Réhabilitation du réfectoire et de l'école maternelle Joliot-Curie pour un montant subventionné de 839 178 €
- Soit un montant total de 2 936 939 €.

Par ailleurs, **le département du Val d'Oise s'engage également dans une convention de financement exceptionnel des opérations ANRU dans le cadre de la programmation 2012-2014 à hauteur de 2 914 663 €** supplémentaires répartis sur 3 ans. Très concrètement, là aussi, cette nouvelle aide du Conseil Général du Val d'Oise permettra la réalisation d'équipements sportifs et scolaires dans les quartiers éligibles au PRU :

- 1- Démolition et reconstruction de la halle des sports Romain Rolland
- 2- Réhabilitation et reconstruction de l'école Anatole France
- 3- Construction d'une maison des services publics dans le quartier Joliot-Curie.

Au total, **avec un effort supplémentaire de près de 6 millions d'euros en direction des quartiers en renouvellement urbain, le département souhaite réaffirmer son rôle de partenaire privilégié des collectivités locales** en soutenant avant tout l'investissement et en accompagnant l'effort de l'Etat au travers des opérations prioritaires de l'Agence de Renouvellement Urbain.

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à contact@xavierpericat.fr